



## RAPPORT SAHEL-SAHARA DIALOGUE 5<sup>ème</sup> édition

# Entre fragilités hybrides et agendas internationaux compétitifs au Sahel : quelles sont les perspectives envisageables pour la région ?

14 - 15 mai 2024

Dakar, Sénégal

## **Mentions légales**

Friedrich-Ebert-Stiftung, Paix et Sécurité  
Centre de Compétence Afrique Subsaharienne  
Point E, Rue de Fatick x Boulevard de l'Est  
Résidence Bity Lokho, 6<sup>ème</sup> étage  
BP 15416 Dakar-Fann, Sénégal

Tél. : +221 33 859 20 02  
Fax : +221 33 864 49 31  
Email : [info@fes-pscc.org](mailto:info@fes-pscc.org)  
Site web : [pscc.fes.de](http://pscc.fes.de)

© Friedrich-Ebert-Stiftung 2024

Conception graphique :  
Green Eyez Design SARL  
[www.greeneyezdesign.com](http://www.greeneyezdesign.com)

*L'utilisation commerciale des médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans l'autorisation écrite de la FES. Les idées et thèses développées dans le présent rapport sont celles des intervenants et ne correspondent pas nécessairement à celle de la FES.*



# Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Introduction.</b> . . . . .   | <b>4</b>  |
| <b>I Crise sahélienne. Situation générale.</b> . . . . .   | <b>6</b>  |
| <b>II. Dialogue et résolution consensuelle de la crise.</b> . . . . .  | <b>7</b>  |
| <b>III. Communication et résolution de la crise</b> . . . . .  | <b>7</b>  |
| <b>IV. Institutions démocratiques, Etat de droit, respect des minorités<br/>et décentralisation</b> . . . . .          | <b>8</b>  |
| <b>V. Justice, lutte contre l'impunité, protection et promotion<br/>des droits de l'homme</b> . . . . .                | <b>9</b>  |
| <b>VI. Forces de défense et de sécurité, réforme du secteur de la sécurité<br/>et résolution de la crise</b> . . . . . | <b>10</b> |
| <b>VII. Société civile, acteurs de la recherche et résolution de la crise.</b> . . . . .                               | <b>11</b> |
| <b>VIII. Sécurité humaine et centralité des acteurs communautaires</b> . . . . .                                       | <b>11</b> |
| <b>IX. Coopération régionale et internationale pour la résolution<br/>de la crise sahélienne</b> . . . . .             | <b>12</b> |
| <b>Conclusion</b> . . . . .  | <b>14</b> |

# Introduction

Le présent rapport restitue en grandes lignes la substance des réflexions s'étant déroulées sur la crise multidimensionnelle, que traverse depuis un peu plus d'une décennie la région du Sahel. Le cadre de ces réflexions a été organisé par le bureau Paix et Sécurité centre de compétence Afrique Subsaharienne de la Friedrich Ebert Stiftung (FES PSCC), qui en regroupant du 14 au 15 mai 2024, à Dakar au Sénégal, une trentaine d'acteurs de la sécurité, de la recherche, d'organisations internationales et de la société civile de la région, avait créé un espace de dialogue et d'échanges de vues sur les causes de la dégradation avancée et ininterrompue de la situation régionale, à travers une interrogation plus profonde dans leur conjonction, des facteurs déjà identifiés comme sources de cette dégradation, parmi lesquels, il peut être cité entre autres, l'accentuation des vulnérabilités sociales, économiques, climatiques entraînant la raréfaction des ressources, la montée en puissance des mouvements djihadistes, les fragilités structurelles des Etats et la recrudescence de la criminalité organisée.

Il s'est agi aussi, de reconsidérer, à travers une prospection interrogative, d'un côté ces différents facteurs, au regard des coups d'État militaires successifs notés dans la région, notamment dans les Etats du Sahel central (Mali, Burkina Faso, Niger) et au Tchad ; et de l'autre côté, la forte présence, toujours grandissante et de plus en plus variée, d'acteurs extérieurs concurrents, essentiellement motivés par l'appétit féroce pour les ressources naturelles immenses dont regorge la région, ainsi que sa position géographique centrale, dont ils ne manqueraient de tirer, dans plusieurs domaines, d'importants avantages stratégiques.

Il s'est agi enfin d'analyser les approches et méthodes mises en œuvre par les Etats sahéliens, pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme

violent, qui ne cessent de gagner en amplitude et en magnitude, notamment dans le Sahel central (Burkina Faso, Mali, Niger). Les succès quasi inexistants, sinon très limités engrangés jusqu'à présent par les gouvernements des Etats affectés par ces fléaux, ne constituent pas une entrave à l'aggravation du phénomène et la perpétuation de son expansion dans la région, avec toutes les conséquences qui en découlent, notamment en termes de détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire. Il est même présentement observé son expansion et ancrage progressifs dans certains Etats du littoral maritime ouest-africain, notamment le Bénin et le Togo. Aussi, la qualité des capacités humaines, matérielles et techniques mis en œuvre, et le rôle joué par les partenaires politiques, techniques, et acteurs locaux ont-ils été également longuement examinés.

Des mesures censées permettre d'établir un cadre permanent de dialogue entre les pays du Sahel et ceux du Maghreb pour une meilleure sécurité collective, et partager des expériences de résilience pertinentes et efficaces face à l'insécurité, ont aussi été présentées.

Quelques mesures, suggérées par les participants, pour améliorer les lacunes identifiées dans les réponses appliquées à la situation actuelle, constituent également une part non négligeable du présent rapport.

Il est à rappeler que la méthodologie adoptée pour cette réunion avait consisté à articuler les discussions en cinq (05) panels portant sur des thématiques différentes, qui ont soulevé les interrogations ci-après :

- Comment établir une dynamique de coopération sécuritaire intra-sahélien viable pour répondre efficacement aux défis sécuritaires



et inverser la tendance pour une région durablement stable ?

- Quelles sont les leçons apprises des différentes expériences de lutte au Sahel à consolider et ou à améliorer pour plus d'efficacité ?
- La nouvelle Alliance des Etats du Sahel (AES) peut-elle être une alternative à la communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ? Ce mécanisme est-il viable et peut-il réussir là où les autres ont connu des résultats en demi-teinte ?
- Une collaboration est-elle envisageable entre l'AES et la CEDEAO ainsi que le G-5 Sahel ? Si oui, sous quelle forme ?
- Comment établir une dynamique de collaboration entre les acteurs non étatiques et les forces de défense et de sécurité dans un contexte de transitions militaires pour

répondre efficacement aux défis sécuritaires de la région ?

- Quelles sont les conditions minimales pour que les élections favorisent une paix durable et atténuent les risques de conflit dans les contextes de transition politique et/ou dans les pays sortant d'un conflit ?
- Au regard de tous les développements actuels au Sahel et des différentes expériences vécues depuis ces 10 dernières années et des leçons apprises qu'est-ce qu'il faut changer, améliorer ou consolider pour une région du Sahel durablement stable, sécurisée et prospère ?

Les échanges ayant porté sur ces différentes thématiques ont mis en lumière plusieurs idées et permis de tracer plusieurs perspectives.

## I. Crise sahélienne. Situation générale.

La crise sahélienne se déroule dans un environnement international présentement dominé par les conflits Russie-Ukraine et Israël-Hamas, qui accaparent l'essentiel de l'attention et des ressources de la communauté internationale. Cependant, il serait aberrant de la considérer comme une crise mineure, au vu de sa complexité, notamment son caractère multidimensionnel, intégrant des aspects sécuritaires multiformes, humanitaires, socio-économiques, politiques, culturels, voire religieux, de son amplitude géographique, sa longévité et de la multiplicité et la variété tant des acteurs que des solutions préconisées pour y mettre un terme. Il a été à maintes reprises mentionné que de nombreuses influences étrangères font courir le risque de transformer la région du Sahel en un champ de confrontation de puissances exogènes, notamment entre l'Est et l'Ouest, et pourrait l'entraîner dans une guerre par procuration, qui irait largement au-delà du contexte régional. Ces influences étrangères, présentement en cours, font de la région du Sahel un champ d'expérimentations de rivalités hégémoniques et géostratégiques.

Le Sahel est un espace dans lequel les territoires des différents Etats qui le composent forment des continuités géographiques où les solidarités ethniques sont très solides. Fragilisé par des facteurs internes et externes, le terrorisme et l'extrémisme violent, en net recul dans plusieurs parties du monde, y sont fortement ancrés. Plusieurs groupes liés aux labels internationaux du phénomène terroriste, fortement liés entre eux, ainsi qu'avec les milieux du crime organisé, écument la région. Leur action est à l'origine de la destruction de plusieurs milliers de vies humaines et de biens privés et publics avec les conséquences humanitaires désastreuses qui en découlent. Il y est également observé une remise en cause des valeurs démocratiques, dont la région était, il y a quelques années encore, le porte-étendard sur le continent. Les ruptures d'ordres constitutionnels par

des agents des forces de défense et de sécurité surviennent dans plusieurs Etats sahéliens, et il y est également noté un recul très marqué de l'unité nationale, la tribalisation progressive des appareils étatiques devenant une pratique courante. Les partenaires traditionnels de coopération y sont rejetés au profit de nouveaux, qualifiés de « partenaires alternatifs », qui s'impliquent dans la fourniture d'équipements militaires et l'application opérationnelle de la réponse antiterroriste notamment.

En ce qui concerne les Etats du Sahel central, ventre mou du terrorisme au Sahel (Burkina Faso, Mali et Niger), il sied cependant de noter que, nonobstant le fait qu'ils partagent les caractéristiques énumérées supra, leurs contextes nationaux ne sont pas uniformes. Les préoccupations sur les plans sécuritaire, socio-économique, politique, et humanitaire diffèrent d'un pays à l'autre. A titre d'illustration, sur le plan sécuritaire la reconfiguration des groupes armés rebelles et leurs accointances de plus en plus notoires avec les groupes terroristes, leur changement de doctrine et de zone d'action créent au Mali un contexte particulier, qui diffère fortement avec ceux du Burkina Faso et Niger voisins. Il en va de même des contextes socio-économiques, politiques et humanitaires.

Enfin il est utile, pour une meilleure perception de la crise au Sahel, de considérer la région comme un continuum du Maghreb, les deux régions ayant en commun des populations avec leurs traditions et modes de vie, et partageant, de nos jours, les mêmes défis.

Cette lecture partagée de la situation au Sahel a permis de déterminer quelques mesures censées améliorer la situation générale. Celles-ci sont les suivantes :

- Rendre visible la crise sahélienne en informant et sensibilisant sur le danger que constituent sa persistance et son aggravation, et sur ses effets au plan local, régional et international.



- Appréhender la crise sahélienne dans toute sa complexité, tout en considérant les spécificités contextuelles nationales, et les liens étroits qui unissent la région au Maghreb.
- Prendre en compte les intérêts des communautés, des Etats du Sahel, du Maghreb, ainsi que ceux des acteurs extérieurs à ces régions.
- Retourner à l'ordre constitutionnel et renforcer les institutions démocratiques, grâce à la promotion et mise en œuvre de processus politiques pacifiques.
- Mettre en place une gouvernance partagée et décentralisée.
- Créer et maintenir un lien symbiotique entre le développement, la paix et la démocratie.
- Concevoir des modèles politiques endogènes.
- Privilégier les solutions politiques et les faire accompagner par des opérations militaires.

## II. Dialogue et résolution consensuelle de la crise

La solution à la crise qui prévaut au Sahel exige la concertation entre, non seulement les Etats sahéliens, mais tous les Etats africains pour définir le cap et les outils à mettre en œuvre. Le dialogue, la recherche du consensus par des voies pacifiques devraient être privilégiés afin d'obtenir des résultats pérennes.

Le dialogue est d'autant plus crucial, que depuis quelques temps il peut être observé une exacerbation des tensions entre acteurs politiques dans les Etats les plus affectés par la crise. Ces tensions se manifestent par un raidissement des discours, des prises de positions radicales, laissant peu d'espace pour la concertation, des intimidations, et dans certains cas des pratiques extrajudiciaires, qui mettent à mal la nécessaire cohésion nationale face au danger commun.

Le dialogue est pressant dans la région, où il est loisible de constater une détérioration des

relations entre des Etats, très souvent voisins, partageant les mêmes défis. Des communiqués et déclarations bellicistes, et des escarmouches aux frontières communes, ne font qu'exacerber la situation et rendre difficile la nécessaire concertation.

Le dialogue devrait aussi être établi entre les autorités centrales et locales et les communautés, et entre les communautés elles-mêmes, afin de permettre à chaque acteur, à tous les niveaux, jusqu'au plus bas, de pouvoir jouer sa partition. Les chefs communautaires (religieux, traditionnels, etc), les femmes, les jeunes, les organisations de la société civile ne devraient pas être en reste dans cet exercice.

Le dialogue devrait enfin être établi avec les acteurs de la violence, afin de trouver une sortie consensuelle, non violente au conflit. Il a été relevé que plusieurs mécanismes et pratiques existant dans la région pourraient être mis à profit pour ce faire.

De ces échanges ont émané les propositions suivantes:

- Utiliser les mécanismes et pratiques existant dans la société pour activer/renforcer le dialogue aux niveaux communautaire et national.
- Créer/réactiver des/les cadres de concertation bilatéraux et multilatéraux pour réinitier les consultations bi et multilatérales.

## III. Communication et résolution de la crise

Les discussions sur cette question ont souligné l'importance de la communication pour une sortie victorieuse de la crise. Il a d'abord été relevé que la communication actuelle est plombée par une tare persistante, qui en fait un outil, vecteur de sensationnel, au lieu d'être un outil analytique. Il a aussi été noté que la désinformation occupe

une place de plus en plus importante dans les diverses stratégies de communication déployées. La primauté de l'image sur le texte dans ces stratégies, additionnée à l'extrême popularisation des vecteurs modernes, parmi lesquels internet et les réseaux sociaux figurent en bonne place, en font des outils efficaces dont usent habilement les groupes terroristes et extrémistes violents pour radicaliser, et in fine recruter des adeptes. L'avance prise par ces groupes sur les gouvernements dans l'utilisation effective des médias sociaux a été relevée. Il a été demandé que soit adoptées et mises en œuvre des stratégies de communication solides, pourvues de mesures efficaces de lutte contre la désinformation, aptes non seulement à déconstruire les discours propagés par les groupes terroristes et extrémistes violents, mais aussi à élaborer et diffuser des discours alternatifs, et prenant en compte les dernières technologies de l'information et la communication et les plateformes les plus usitées par les jeunes, comme canaux de communication. Ces stratégies pourraient également être dédiées aux campagnes de sensibilisation aux valeurs de paix, du « vivre ensemble » et à l'éducation civique et morale.

#### **IV. Institutions démocratiques, Etat de droit, respect des minorités et décentralisation**

Les institutions démocratiques et l'Etat de droit sont essentiels à la mise en place d'un processus menant à la sortie de crise et à une stabilisation pérenne de la situation. Or il est à déplorer que le Sahel connaisse un net recul sur ce plan. La démocratie n'arrive toujours pas à y prendre correctement car étant perçue comme un modèle importé qui ne tient pas compte des contextes socio-politiques spécifiques de cette région. Dans bon nombre d'Etats affectés par la crise, les institutions et processus garantissant le fonctionnement démocratique de la société ont été mis à bas. Des coups d'état militaires ont eu lieu dans les trois Etats du Sahel central, les dates de tenue

des élections garantissant un retour à l'ordre constitutionnel ne sont, à ce jour, pas connues, et les espaces d'expression des libertés politiques et civiques ne font que se rétrécir et se réduire, au jour le jour.

Il a par ailleurs été reconnu que certains Etats de la région font montre d'assises démocratiques solides. Ils sont résilients aux soubresauts contingents qui secouent périodiquement leurs environnements nationaux, à l'opposé d'autres, qui sont extrêmement fragilisés par des pratiques malsaines ou abusives, qui méconduisent leurs populations, et dont tirent avantage des acteurs de toutes sortes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La révision de certaines règles de gouvernance politique existant dans la région, devient en conséquence un impératif.

L'atelier a également interrogé la légitimité des actions entreprises par les régimes militaires de transition. Cette légitimité controversée, souvent perçue comme émanant du mécontentement populaire provoqué par les lacunes de gouvernance dans plusieurs domaines et à plusieurs niveaux par les pouvoirs précédents, ne pourrait justifier les attermolements répétitifs, qui font rallonger indéfiniment les périodes de transition, ce qui subrepticement fait passer ces régimes du statut exceptionnel à celui de normal. Créer un climat détendu avec les tenants des transitions militaires, et les accompagner dans la mise en place des conditions de retour à l'ordre constitutionnel permettrait d'améliorer la santé démocratique de la région. Pour cela il serait utile de mettre en œuvre un processus de restauration démocratique, qui aboutirait à des élections justes et transparentes. Il est important de relever, selon plusieurs participants, que les élections présidentielles et législatives ne devraient pas être considérées comme étant un prérequis à ce retour, mais plutôt constituer l'aboutissement d'un processus de réconciliation. Réconciliation non seulement entre acteurs politiques et sociaux majeurs, mais aussi entre et au sein des communautés, et avec



l'environnement sous-régional et international. L'inquiétude généralement partagée de l'ethnisation grandissante de la gestion politique des Etats a été plusieurs fois exprimée tout au long de l'atelier. Cette pratique constitue en soi un puissant frein à l'instauration d'un système authentiquement démocratique, car elle compromet plusieurs droits, notamment la non-discrimination, l'accès égal de tous les citoyens aux ressources de l'Etat, la reddition des comptes, etc.

Le respect des minorités et leur protection a également constitué un point saillant des discussions. Il a été relevé l'importance de ne pas généraliser les comportements criminels et délictueux individuels à toute la communauté d'appartenance de l'individu en question, de spécifiquement cibler et stigmatiser certaines communautés, et leur reconnaître le droit à l'égalité devant les tribunaux, l'égalité devant la loi, en plus de garantir la jouissance de leurs libertés fondamentales.

En plus de ce qui précède, la résolution juste de l'épineuse question des conflits pasteurs-agriculteurs, des politiques de nomadisme cohérentes, des campagnes de sensibilisation et d'éducation sur la paix et le « vivre ensemble » devront être incluses dans la communication gouvernementale pour assurer une réponse efficace contre la stigmatisation et la discrimination des minorités.

L'extrême centralisation des pouvoirs publics, dans les grands centres urbains dans les Etats sahéliens, engendre des zones grises dans les confins des territoires nationaux, où la présence de l'Etat est peu visible et les besoins basiques des citoyens insatisfaits par manque d'infrastructures essentielles. Il y est dénié aux populations y présentes, la jouissance de leurs droits fondamentaux, qui insatisfaites et hors du champ de visibilité des pouvoirs centraux, deviennent vulnérables, pour certaines, au recrutement par des groupes terroristes, ou rejoignent, pour d'autres, les chemins de l'émigration clandestine ou les milieux de la criminalité organisée. L'extrême

centralisation ne permet pas l'accès équitable aux services essentiels pour tous. La décentralisation, déjà identifiée comme étant l'outil idoine à utiliser pour relever le défi n'a jusqu'alors pas encore été mise en œuvre de façon effective, malgré l'entrée en vigueur de la Charte de l'Union africaine sur les valeurs et principes de la décentralisation, la gouvernance locale et le développement local, qui offre une panoplie de mesures calibrées et adaptées au contexte africain, censées garantir l'exercice d'un pouvoir effectivement décentralisé, apte à assurer une bonne gouvernance et un développement sur le plan local. Il a été dans ce sens reconnu la nécessité, pour les Etats de la région de mettre en œuvre cet instrument, et aussi d'impliquer davantage les communautés locales à la base, dans les processus d'élaboration et de prise de décisions.

## V. Justice, lutte contre l'impunité, protection et promotion des droits de l'homme

L'accès inéquitable aux services judiciaires du fait du déséquilibre dans la distribution sur le plan territorial, les coûts très élevés pour une partie non négligeable de la population, la lenteur des procédures et la corruption ambiante constituent, entre autres, des facteurs explicatifs de l'ancrage et de la longévité des groupes terroristes au Sahel. Les prestations de justice par les services étatiques, inopérantes ou inefficaces pour les raisons précédemment citées, sont souvent remplacées par celles des groupes terroristes et extrémistes violents dans les zones sous leur contrôle. L'accès facile à cette « justice alternative », la célérité des procédures et l'exécution immédiate des sentences constituent à n'en point douter, selon plusieurs participants, un des plus puissants facteurs d'attraction vers ces groupes violents. La centralité de la justice dans la réponse antiterroriste est capitale. La réponse judiciaire ne devrait pas se limiter à l'action coercitive appliquée en aval aux individus en lien avec le terrorisme, mais

s'installer en amont, dans une perspective préventive, en garantissant l'accès de tous les citoyens, à une justice équitable, empreinte de célérité, incorruptible et à même de lutter efficacement contre l'impunité.

Le règne de l'impunité, l'autre lacune à mettre au crédit des systèmes judiciaires de la région, fragilise les Etats et renforce les groupes terroristes, qui l'instrumentalisent et l'utilisent comme un des leit-motifs de leurs agendas, rassemblant facilement derrière eux toutes les victimes d'abus et autres torts non réparés. S'attaquer vigoureusement à l'impunité permet de prévenir le basculement dans la violence et tarir une source importante de recrutement dans les groupes terroristes.

La protection et la promotion des droits de l'homme constituent un des principaux piliers de la réponse antiterroriste et devrait figurer parmi les préoccupations essentielles des concepteurs et acteurs de cette réponse dans la région sahélienne, au regard de la gravité et l'ampleur de la menace. Cependant, force est de constater que la situation des droits de l'homme y est peu reluisante. Les cas de disparitions forcées, d'exécutions extrajudiciaires, d'usage indiscriminé de la violence, de limitation, sinon de déni de jouissance de libertés d'expression, de mouvement, d'association et de libre exercice de la foi religieuse y sont légion. Ces droits sont systématiquement et massivement violés, en toute impunité. Les auteurs de ces violations opèrent au grand jour, à visages découverts, sans que cela ne suscite d'actions rétributives.

## **VI. Forces de défense et de sécurité, réforme du secteur de la sécurité et résolution de la crise**

Les discussions sur cette question ont essentiellement porté sur la pertinence de l'emploi des forces de défense et de sécurité dans la résolution de la crise sahélienne. L'idée selon laquelle les fusils seuls ne pourraient venir à bout de cette

crise a été régulièrement exprimée pendant la conférence. Aussi les réponses prédominantes dans la région, privilégiant des actions militaires lourdes, au détriment d'approches non militaires ont été fustigées. Sans cependant remettre en cause l'opportunité et la pertinence de la réponse militaire, il a été souligné ses limites, car ne traitant qu'une seule facette de la menace, et la nécessité de la compléter par des actions non coercitives, censées traiter les causes de l'éruption et propagation de la violence, ainsi que celles visant la réconciliation des belligérants.

Il a été longuement discuté la nécessité de la réforme du secteur de la sécurité, qui devrait englober en plus des forces de défense et de sécurité, l'appareil judiciaire entier, car les défaillances d'un des domaines, impactant considérablement l'autre.

Parlant spécifiquement des forces de défense et de sécurité, en plus des carences doctrinales qui sont à la base de leur inadéquation à l'application de la réponse antiterroriste, et de leur impréparation professionnelle et technique aux conflits asymétriques, il est également loisible de noter plusieurs lacunes comportementales, qui minent leurs relations avec les populations civiles, caractérisées par le déficit de confiance ; déficit dont tirent profit les groupes terroristes et extrémistes violents. Ce qui permet à ces groupes de gagner une longueur d'avance dans la bataille acharnée « pour les cœurs et les esprits » des populations qu'ils livrent contre les forces de défense et de sécurité, et dont le vainqueur sera assuré de remporter la « guerre ».

Il a toutefois été noté que certains Etats de la région, ayant très tôt mis en place des cadres politiques et doctrinaux idoines de sécurité et de défense, qu'ils mettent effectivement en œuvre, échappent au lot. Des cadres de dialogue et rencontres entre leurs forces de défense et de sécurité et les populations civiles, des programmes et actions spécifiques des premières au profit des



deuxièmes ont solidifié leurs liens de confiance, et en ont fait une digue inébranlable pour parer les marées terroristes et extrémistes violents ; digues appelées à continuellement être renforcées.

En conclusion il faut décoloniser et décloisonner les institutions en charge de la sécurité et de la défense à travers l'établissement de rapports nouveaux entre elles et les populations.

## VII. Société civile, acteurs de la recherche et résolution de la crise.

Le rôle que doit jouer la société civile dans la résolution de la crise est essentiel. Elle devrait, dans cet environnement déchiré depuis plusieurs années, contribuer en symbiose avec le gouvernement et d'autres parties prenantes à la sensibilisation des communautés sur les dangers de la perpétuation de la crise et leur éducation aux valeurs de paix et de réconciliation. Elle devrait être active dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de sortie durable de crise, de déradicalisation et de réintégration des belligérants qui renoncent à l'usage de la violence. Elle peut aussi, selon plusieurs participants, œuvrer à initier et réaliser des actions destinées à traiter au niveau local, des facteurs sous-jacents identifiés, comme étant à l'origine de l'apparition de la violence. L'utilisation des outils culturels, comme la « plaisanterie à parenté » et bien d'autres outils peut s'avérer essentielle dans cet exercice.

Il est donc primordial, pour ce faire, de bâtir des liens de confiance avec le gouvernement, et œuvrer ensemble à bannir la perception erronée présentant les organisations de la société civile comme étant des appendices des partis de l'opposition politique, et les gouvernements, des ennemis malfaisants à abattre à tout prix. Les Etats doivent donc penser des programmes qui encouragent et favorisent le désengagement et les défections massives au sein des groupes armés pour les vider de leurs ressources humaines en collaboration

avec les acteurs de la société civile comme dans l'exemple des pays du bassin du lac Tchad.

Le monde de la recherche, quant à lui, devrait participer à l'élaboration de la réponse antiterroriste en produisant le « corpus de savoirs » approprié pour la réponse antiterroriste. Des recherches documentaires et des enquêtes de terrain ont permis, et continuent de permettre, d'identifier les causes profondes, sous-jacentes de la crise. Des analyses croisées sur la qualité des stratégies, mesures et programmes mis en œuvre, permettent d'informer les décideurs, les corriger, et d'en suggérer de nouveaux. Il s'agit de créer une puissante dynamique Gouvernement - Société civile - Recherche, afin que la réponse soit mieux calibrée et plus spécifique. Les Etats de la région devraient tirer avantage de l'existence d'une forte société civile et une multitude de centres de recherche dans la région.

## VIII. Sécurité humaine et centralité des acteurs communautaires

La situation qui prévaut au Sahel exige une transformation doctrinale majeure, consistant en une migration du référent de la sécurité, de la protection des intérêts nationaux (intégrité du territoire national, institutions politiques, économiques, etc.) à l'être humain, au citoyen. La sécurité devra désormais être centrée sur les populations et les communautés et avec une approche multidisciplinaire et multi acteurs, privilégiant des actions initiées au niveau communautaire, et reflétant les besoins réels des populations. Adopter cette approche devrait permettre de pouvoir « remettre les populations au centre de l'échiquier », redistribuer plus équitablement les ressources sécuritaires, économiques, sociales, etc., et surtout diriger les ressources aux endroits où « on en a le plus besoin ». Les acteurs communautaires cessent à ce moment d'être des acteurs de seconde zone, mais deviennent des acteurs centraux, identifiant et évaluant leurs besoins, contribuant à la prise de décision, à l'élaboration et la mise en œuvre

des programmes de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Il a toutefois été reconnu, que cette migration, pourtant indispensable, n'est pas aisée à effectuer, notamment, au regard de la situation en cours, qui pousse les Etats à renforcer la protection de leurs symboles et représentations.

## IX. Coopération régionale et internationale pour la résolution de la crise sahélienne

La considération des questions relatives à la coopération régionale et internationale, clé de voûte de la réponse, a constitué un sujet de longs échanges entre les participants. S'il est unanimement admis qu'une coopération est nécessaire pour résoudre la crise au Sahel, il est aussi reconnu que celle-ci doit être revisitée pour atteindre les résultats recherchés. Il est subséquemment impérieux, non seulement de penser la réponse au niveau national, mais aussi de prévoir son impact au plan régional. D'où l'importance du renseignement.

La coopération devrait être basée sur des valeurs partagées de démocratie et de respect des droits de l'homme excluant toute forme d'imposition à l'autre partie des valeurs qui heurtent celles communément admises dans sa société, le respect mutuel entre partenaires, le respect des engagements pris, et la volonté commune d'œuvrer ensemble au rétablissement d'un environnement stable et apaisé en Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement au Sahel. La coopération devrait se mener dans une atmosphère de confiance réciproque, notamment entre Etats voisins, partageant généralement des défis sécuritaires et humanitaires, mais aussi avec les Etats du Maghreb et d'Europe.

La montée et la complexification progressive de la crise ont conduit à une « militarisation accélérée »,

qui laisse malheureusement peu de place à l'action préventive, pourtant autant essentielle que celle coercitive, dans le traitement de cette crise. La militarisation accélérée de la réponse peut également être considérée comme étant à l'origine de l'interruption des ordres constitutionnels et l'irruption d'acteurs non-traditionnels (militaires) aux devants de la scène politique, la présence grandissante de nouveaux partenaires de sécurité.

Le fait le plus marquant dans ce cas de figure est la fragilisation de l'organisation régionale de coopération, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) par l'annonce de la sortie de trois de ses membres, le Burkina Faso, le Mali et le Niger, et leur regroupement dans une nouvelle organisation appelée Alliance des Etats du Sahel (AES). Il a été proposé que des options réalistes, prenant en compte cette nouvelle donne, soient envisagées, afin que la coopération régionale ne s'en trouve pas lésée. Etant donné que les différentes initiatives (G-5 Sahel, AES) doivent être perçues comme des mécanismes de collaboration complémentaires et non concurrentes de l'organisation sous-régionale CEDEAO.

La polarisation politique au détriment de la coopération technique, une réalité de plus en plus tangible dans le Sahel central a été également relevée comme étant un des écueils qui menacent la coopération entre les Etats de la région, et au-delà.

La région compte un nombre important de mécanismes de coopération. Ces mécanismes sont classifiés en bilatéral, à l'instar de l'Opération Serval (Mali-France) ultérieurement transformée en Opération Takuba, régionaux (Processus de Nouakchott, G-5 Sahel, Initiative d'Accra, Force multinationale mixte), continental (MISAHEL) et international, notamment la MINUSMA. Certains d'entre eux ont cessé d'exister, d'autres vivent et peinent à fonctionner. Parmi les lacunes ex-



pliquant l'absence de succès, car les stratégies mises en place par ceux-ci n'ont pour la plupart pas atteint les objectifs définis, le déficit de coordination a régulièrement été évoqué, tant au plan stratégique (du fait de l'inexistence d'une plateforme commune pouvant harmoniser et intégrer les actions des différents mécanismes agissant dans le même environnement), qu'opérationnel, notamment en ce qui concerne la planification opérationnelle, la conduite des opérations et la mutualisation des ressources. L'absence d'autonomie de financement a également été identifiée comme étant l'une des causes principales de ces échecs. Le diction « Qui paye, dicte » illustre ce constat, car de l'avis des participants, ces méca-

nismes n'ont pu tenir une action cohérente et continue, parce qu'étant tributaires d'une bourse dont ils ne tenaient pas les cordons. Ce qui les mettait d'emblée dans une posture aléatoire, surfant au gré des objectifs étrangers à ceux de leurs organisations respectives. Ceci explique le relatif succès de la Force multinationale mixte, qui dispose d'un budget propre, autogénéré et autogéré, qui depuis quelques années engrange plusieurs victoires contre les groupes terroristes et extrémistes violents dans le bassin du Lac Tchad, où la situation s'améliore apparemment, à l'inverse de celle qui prévaut au Sahel central, et dans les Etats côtiers d'Afrique de l'Ouest.

## Conclusion

Bien que reléguée au second plan des préoccupations sécuritaires de la communauté internationale par les conflits Russie-Ukraine et Israël-Hamas, la situation au Sahel continue de constituer une crise majeure, tant par sa complexité et longévité, que par les dimensions de l'aire géographique affectée, le dynamisme de son évolution, la multiplicité des parties au conflit, et les implications qui en découlent au plan régional et international.

Il est nécessaire, pour appréhender cette crise, de bien la situer dans son environnement géographique physique et humain, historique, socio-économique et politique, et bien démêler les ressorts géostratégiques et économiques qui la soutendent.

Le retour à l'ordre constitutionnel et le raffermissement des institutions démocratiques sont essentiels pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une réponse ferme et adaptée au terrorisme et à l'extrémisme violent dans la région. Des processus formels et informels, censés atténuer

les escalades et ne pas exacerber la situation, devraient être mis en œuvre pour y aboutir.

De profondes réformes concernant les politiques et doctrines sécuritaires sont nécessaires et urgentes. L'excessive militarisation de la réponse ne saurait être en mesure d'y apporter des solutions durables. Une réponse multidimensionnelle, prenant en compte tous les facteurs identifiés, comme ceux en étant les causes sous-jacentes paraît la mieux adaptée pour en sortir définitivement.

La coopération régionale et internationale gagnerait à être renforcée pour améliorer les réponses à cette crise. Celle-ci devra être basée sur le respect mutuel et des valeurs partagées. Il s'agirait de jeter un œil critique sur la pertinence des mécanismes existants, renforcer la coordination stratégique et opérationnelle entre eux et en leur sein. Il s'agirait également de prendre en compte les nouvelles dynamiques de coopération régionale, et de les intégrer dans l'échiquier de la coopération régionale et internationale, au lieu de les exclure.

